

Vente du bien et indemnité d'occupation

Par mimihub, le 27/03/2009 à 14:29

Suite à un jugement datant du 29/01/09 (non conciliation rendue le 30/06/05, assignation datant du 29/01/07 et dernières conclusions signifiées le 28/05/08), le divorce a été prononcé à mes torts et la liquidation des intérêts patrimoniaux a été ordonnée

Ma femme avait obtenu la jouissance à titre gratuit lors de l'audience de non-conciliation, du logement dont nous sommes propriétaires.

Le 21/11/05, un notaire a été désigné pour procéder aux opérations de liquidation du régime matrimonial.

Or jusqu'à présent ma femme refuse de faire expertiser la maison et de la vendre.

J'habite à 1200 km de chez elle, ce qui ne me simplifie pas les démarches...

Elle a souhaité que les effets du jugement de divorce en ce qui concernent nos biens soient avancés à la date du 31 juillet 2001, date de notre séparation.

Puis-je prétendre à une indemnité d'occupation? Si oui, à partir de quelle date? Comment l'obliger à vendre? (J'ai du déposer un dossier de surendettement et je trouve anormal qu'elle n'ait pas loyer à payer depuis 8 ans alors que je suis obligé d'en payer un....) Merci pour votre aide.

Cordialement